

# FINALE NATIONALE DE LA COUPE DES CLUBS 19-20 SUR REALBRIDGE – ORGANISATION TECHNIQUE

---

## Présentation

La première finale nationale de la coupe des clubs est organisée en simultanée en 2 séances de 18 donnes sur la plate-forme Realbridge les 14 et 15 octobre à partir de 20h00. (voir règlement en annexe)

Ce document a pour but de fixer les modalités d'organisation de cette finale.

---

## Qualification des paires

### 1- Inscription des paires qualifiées

Les clubs ayant participé à la 1<sup>ère</sup> coupe des clubs doivent envoyer la liste des paires participantes qui se sont qualifiées pour la finale nationale.

**Pour déterminer les qualifiés, c'est l'IV de la saison 19-20 qui doit être pris en compte.**

Pour mémoire, le 1/4 des paires de chaque série (1<sup>ère</sup> série, 2<sup>e</sup> série, 3<sup>e</sup> série, 4<sup>e</sup> série) ayant jouées **au moins 5 séances** est qualifié. Si les deux joueurs ont un classement différent, c'est celui du joueur ayant le plus fort IV qui est pris en compte.

Le classement des paires de chaque club est disponible sur l'espace licencié rubrique challenge :

<https://licencie.ffbridge.fr/#/challenges/2/organizations/774>.

Au moins deux paires de chaque série sont qualifiées pour chaque club.

- C'est la paire qui est qualifiée : aucune remplacement de jouer n'est donc possible.
- En cas de forfait d'une paire, le repêchage ne peut être fait que parmi les 4 premières paires de la même série non qualifiées.

Le club fournit au comité comprenant NOM, prénom, n° de licence et classement des deux joueurs de la paire afin de permettre de détecter aisément les anomalies.

Date limite pour l'envoi des paires qualifiées : 5 octobre 2021

### 2- Envoi des qualifiés à la FFB

Les comités doivent envoyer la liste des participants sous forme de fichier csv (séparateur « point-virgule ») à [assistance.pro@ffbridge.fr](mailto:assistance.pro@ffbridge.fr) au plus tard de 10 octobre pour permettre aux joueurs de régler les droits de table via leur espace licencié. (utiliser un tableur type « Excel »)

Les paires seront inscrites au fur et à mesure de la réception des fichiers.

### 3- Paiement des droits de table

Les joueurs devront avoir régler les droits de table au plus tard à 17h le 14 octobre. Le règlement se fera uniquement via le système informatique (aucun paiement par chèque, espèce ou virement). Les paires n'ayant pas acquitté les droits de table recevront un rappel le 12 octobre.

Toutes les paires n'ayant pas acquitté leurs droit de tables à 17h le 10 octobre seront automatiquement désinscrites avant le début de la compétition.

---

## Organisation de la compétition

### 1- Répartition des paires

Par défaut, un centre sera créé par comité. Les comités souhaitant avoir plus de centres pourront en faire la demande à [assistance.pro@ffbridge.fr](mailto:assistance.pro@ffbridge.fr) en précisant quelle doit être la répartition des paires et le nom à donner aux centres.

Il est fortement recommandé de ne pas avoir plus de 50 tables par centre. Au dessus de 200 inscrits dans un centre, la FFB créera automatiquement un deuxième centre pour le comité (répartition des paires au serpentin en fonction de l'IV).

### 2- Arbitrage

Les arbitres sont désignés et rémunérés par le club/comité organisateur.

La mise en place de la compétition devra être faite par l'arbitre au moins 15 minutes avant le début de la séance.

Les fichiers dup seront transmis aux comités 48 heures avant le début de la 1<sup>ère</sup> séance.

La compétition doit démarrer pour chaque centre entre 20h00 et 20h30. Les séances doivent être d'exactly 18 donnes et la séance paramétrée avec un seul vainqueur (Mitchell un vainqueur sauf si Howell).

Si nécessaire, l'arbitre se réfèrera au document « Arbitrer une compétition sur Realbridge » disponible dans les documents de l'espace métier <https://metier.ffbridge.fr/#/ged>.

Toutes les corrections de score doivent impérativement être enregistrées avant le 19 octobre. Les résultats seront définitifs le 18 octobre à minuit.

## Règlement de la finale nationale de la Coupe des Clubs 19-20

### 1. Qualifications :

Pour chaque club le 1/4 des paires de chaque série (1ère série, 2è série, 3è série, 4è série) ayant jouées **au moins 5 séances** est qualifié. Si les deux joueurs ont un classement différent, c'est celui du joueur ayant le plus fort IV qui est pris en compte.

Au moins deux paires de chaque série sont qualifiées pour chaque club.

C'est la paire qui est qualifiée. Aucun remplacement de joueur n'est possible.

Si un joueur se qualifie pour plusieurs clubs (avec le même partenaire ou un autre) il devra indiquer dans les meilleurs délais au directeur des compétitions du comité quel est le club qu'il représente.

En cas de forfait pour la Finale Nationale de la Coupe des clubs, le repêchage est limité aux 4 premières paires non qualifiées de chaque série. La gestion des repêchages se fera par les clubs qui en informeront le directeur de compétition du comité.

### 2. Organisation de la Finale Nationale de la Coupe des Clubs :

Cette Finale est organisée est organisée les 14 & 15 octobre 2021 en deux séances de 18 donnes **sur Realbridge**.

#### 1) Modalités :

La Finale de la Coupe des Clubs est organisée en simultané au niveau national, dans un ou plusieurs clubs du Comité selon la participation.

La compétition comprend 2 séances de 18 donnes :

- Séance 1 le jeudi 14 octobre (démarrage de la séance entre 20h00 et 20h30)
- Séance 2 le vendredi 15 octobre (démarrage de la séance entre 20h00 et 20h30)

Toutes les réclamations concernant les erreurs de saisie de scores doivent être faites au plus tard le 18 octobre 2021 à 18h auprès du centre organisateur et l'homologation sera faite le 19 octobre en fin de matinée.

#### 2) Arbitrage de la Finale :

Les centres sont arbitrés par un arbitre désigné par le Comité.

Un livret de donnes sera mis à disposition des joueurs à l'issue du simultané sur le site Internet de la FFB.

#### 3) Attribution des points :

La finale de la Coupe des Clubs est une épreuve donnant lieu à une attribution de Points de Performance.

Attributions forfaitaires aux :

- 50 premières paires du classement général
- 50 premières paires du classement général sans joueur 1<sup>re</sup> série

Dotation en PP :

<b>Rang</b>	<b>Classement général</b>	<b>Paire sans joueur 1<sup>ère</sup> série</b>
1	15	10
2	14	9
3	13	8
4	12	7
5	11	6
6 à 10	10	5
11 à 20	8	4
21 à 30	6	3
31 à 40	4	2
41 à 50	2	1

En cas de double dotation, une paire sans joueur 1<sup>re</sup> série se verra attribuer la meilleure des 2 dotations.

- Les attributions de PE se feront série par série.
- 

Ces attributions de PE et de PP sont indépendantes de la dotation annuelle des comités.

#### 4) Trophées :

La Finale sera récompensée par une coupe par série. Ce trophée sera gravé et daté avec le nom du club et le nom des joueurs et il sera remis en jeu tous les ans.

Les gagnants de chaque série recevront un prix siglé FFB ainsi qu'un modèle réduit de la coupe.

#### 5) Lots spéciaux décernés par tirage au sort

- 4 séjours « Vacances bleues » d'une valeur de 1 066 € (le séjour)
- 2 séjours « Néaclub » d'une valeur de 700 € (le séjour)

#### 6) Participation financière à la Finale :

Il sera demandé une participation de 10 € par paire : 4 € reviendront à la FFB. Il restera 6 € pour le club/comité organisateur pour les frais d'arbitres.

Demi-tarif pour les juniors – Gratuité pour les cadets.

**Le paiement des droits de table se fera obligatoirement en ligne.**